



**ARCHIVES**

## **COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE**

Palais de la Paix, 2517 KJ La Haye. Tél. 92 44 41. Télégr. Intercourt, La Haye.

Télex 32323.

***Communiqué***  
*non officiel*  
*pour publication immédiate*

N° 88/13

Le 4 mai 1988

Actions armées frontalières et transfrontalières  
(Nicaragua c. Honduras)

Ouverture des audiences le lundi 6 juin 1988

Le Greffe de la Cour internationale de Justice met à la disposition de la presse les renseignements suivants :

Le lundi 6 juin 1988 à 15 heures, dans la grande salle de Justice du palais de la Paix à La Haye, s'ouvriront les audiences publiques en l'affaire relative à des Actions armées frontalières et transfrontalières (Nicaragua c. Honduras).

La procédure orale, de même que les pièces de procédure écrite déposées par le Honduras et le Nicaragua le 23 février 1987 et le 22 juin 1987 respectivement, sera limitée aux questions de compétence et de recevabilité.